

Seconde Dépêche du Roi de Prusse au Comte de Gotter en date du 26. Decembre.

**J**'Ai appris par votre relation du 20. de ce mois, de quelle façon vous avez été reçu du Duc de Lorraine, & en quels termes il a jugé à propos de répondre à vos propositions. Quoique cette réponse, pleine de marques d'aigreur & de dureté, semble couper tout chemin aux voyes d'accommodement, vous devez cependant faire tout au monde pour porter ce Prince à envisager, d'un œil moins prévenu, le plan & les vûes que je me propose: Elles ne tendent assurément qu'au bien & à la conservation du Duc & de la Maison d'Autriche, que j'assisterai de toutes mes forces, si l'on me fait avoir raison de mes justes prétentions sur la Silésie.

Vous pouvez même insinuer au Duc de Lorraine, que quoique j'aye demandé l'entiere cession de cette Province, je pourrois néanmoins y apporter de la modération, & me contenter d'une partie de ce Pays, moyennant qu'il plaise à la Reine d'Hongrie d'entrer avec moi dans un accommodement raisonnable & sincere, & de contracter des liaisons étroites & convenables à nos interêts réciproques.

Le Comte de Gotter étoit autorisé de déclarer encore de bouche « qu'en toute occasion » où S. M. Prussienne pourra aider la Reine à » conserver la grandeur de sa Maison, & à se » dédommager de ce qu'elle perd dans la cir- » constance presente, elle le fera de grand » cœur. » Ce Ministre avoit d'abord déclaré que ni lui, ni Mrs. de Borck & de Kircheysen n'avoient point de propositions formelles à faire; mais qu'ils étoient seulement chargés de produire des instructions pour qu'on en tirât des copies. L'ordre du Roi de Prusse qui accom-  
paignoit